



Dossier de presse

Dévoilement de la
nouvelle identité des
Circonscriptions d'Action
Sociale (CAS)

Promenade des Grands Jardins à Buzançais
Lundi 10 juin 2024 à 17h

Département de l'Indre - Direction de la Communication

Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex

Contact presse : Muriel Bonnefond - Tél : 02 54 08 38 53 - Email : mbonnefond@indre.fr

Paul Gary - Tél : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92 - Email : pgary@indre.fr



Les Circonscriptions d'Action Sociale (CAS), services territorialisés pour les missions d'action sociale et des solidarités du Département de l'Indre, changent de nom.

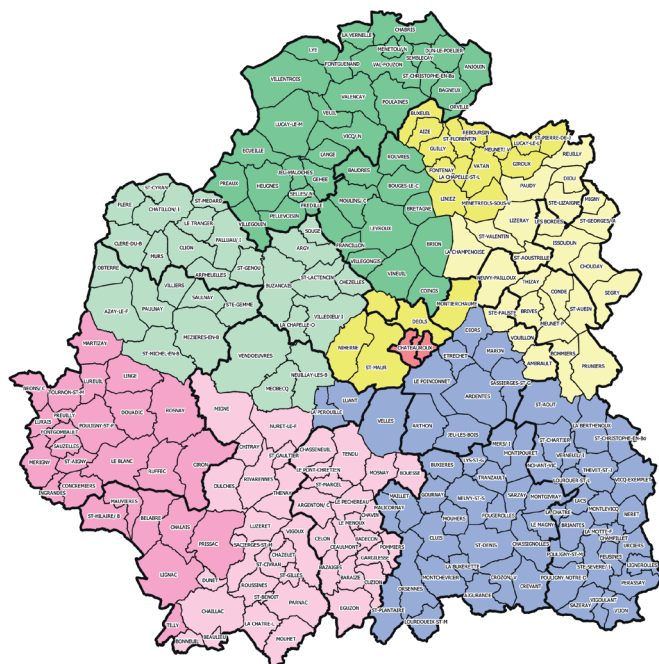
Souvent confondues avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le Département a souhaité, pour plus de lisibilité, leur donner une nouvelle identité qui renforce l'appartenance au Conseil départemental de l'Indre et introduit la notion essentielle de proximité.

Ainsi, l'Espace Social de Proximité 36 (ESP36) est désormais la nouvelle dénomination des 9 sites qui maillent l'Indre et dans lesquels les usagers sont reçus dans les domaines des solidarités départementales que sont :

- la prévention des dysfonctionnements familiaux, le soutien aux parents, l'accompagnement des familles et des enfants en difficulté ;
- l'accès aux droits, la lutte contre l'exclusion et l'insertion des personnes en difficultés ;
- l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge ou du handicap ;
- l'insertion et le RSA

Les CAS/ESP sont le dernier et plus important service public de proximité d'accompagnement de la population, présent sur l'ensemble du territoire départemental avec 9 points de contacts, et qui travaillent en partenariat et en concertation permanente avec les élus locaux.

Espace Social de Proximité 36 (ESP 36)



EPS Buzançais - Valençay

- Site de Buzançais
Promenade des Grands Jardins
36500 BUZANCAIS
Tél : 02 54 84 05 24
- Site de Valençay
10 rue Talleyrand
36600 VALENÇAY
Tél : 02 54 00 18 99

EPS Issoudun - Déols

- Site d'Issoudun
63 bis av. des Bernardines
36000 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 20 41
- Site de Déols
37-39 av. du Général de Gaulle
36130 DEOLS
Tél : 02 54 22 25 42

EPS Châteauroux

- Site de Châteauroux
33 rue de la Gare
36000 CHATEAUX
Tél : 02 54 27 73 05

EPS La Châtre - Ardentes

- Site de La Châtre
25 rue Fernand Maillaud
36400 LA CHATRE
Tél : 02 54 48 23 08

EPS Argenton-sur-C. - Le Blanc

- Site d'Argenton-sur-Creuse
Hôtel des Services Sociaux
67 rue Auclert-Descottes
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE
Tél : 02 54 24 10 53
- Site du Blanc
1 rue Jean Giraudoux
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 35 20

Une nouvelle signalétique sur chaque bâtiment a ainsi été mise en œuvre pour renforcer cette nouvelle identité et de nouveaux panneaux directionnels ont été installés. L'ensemble des documents, courriers, supports sont également revus avec cette nouvelle dénomination.

Activité des CAS / ESP en 2023

En 2023, ce sont **7 309 foyers** qui ont été suivis par les professionnels des CAS/ESP, quelle que soit la ou les problématiques rencontrées (logement, santé, famille, éducation, emploi, budget) et qui ont donné lieu à **20 608 rendez-vous, entretiens et visites à domicile.**

• Insertion

L'accompagnement des personnes bénéficiant du RSA dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle : au regard de leur situation financière, ce sont 5 210 personnes percevant l'allocation RSA qui étaient en situation de « droit (à un accompagnement) et devoirs (d'insertion) » fin 2023.

1 980 étaient orientées vers Pôle emploi, au regard de leur possibilité rapide d'insertion professionnelle.

756 étaient orientées vers un accompagnement spécifique destiné à réduire préalablement les freins à leur insertion professionnelle.

Au 31 décembre 2023, **1 679 bénéficiaires** avaient un contrat d'insertion en cours :

→ 590 bénéficiaires ayant un référent social CAS

→ 150 bénéficiaires ayant un autre référent social prestataire (UDAF, Association Addictions France, OTDIF, CCAS, CMAS)

→ 781 bénéficiaires ayant un référent professionnel Pôle Emploi (France Travail)

→ 158 bénéficiaires ayant un référent professionnel autre que Pôle Emploi (France Travail) dont 59 bénéficiaires ayant un référent du secteur de l'insertion par l'activité économique

• PMI

8 182 actes ont été effectués par les professionnels de la PMI :

→ 1 959 consultations médicales qui ont concernées 865 enfants

→ 4 127 actes d'accompagnement par les infirmières puéricultrices qui ont concernés 1 487 enfants et 86 femmes enceintes

→ 2 097 enfants ont fait l'objet de dépistages et bilans de santé en petite et moyenne section de maternelle soit 94,1 % des enfants scolarisés de cette classe d'âge

La PMI est chargée de l'agrément et du suivi des assistants maternels agréés. En 2023 :

→ 61 demandes d'agrément évaluées dont 87 % accordés

→ 329 évaluations de demandes de modification d'agrément

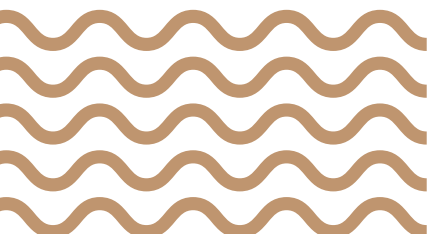
→ 162 renouvellements d'agrément évalués dont 95 % accordés et 1 015 assistants maternels agréés et suivies au 31 décembre 2023

• Enfance

3 819 entretiens relevant de l'écoute, conseils et actions de soutien auprès des parents dans leur rôle éducatif.

1 150 foyers accompagnés au titre de difficultés familiales ou éducatives.

732 informations préoccupantes ont été reçues en 2023 dont 627 ont justifié d'une évaluation.



Pour les 558 informations préoccupantes dont l'évaluation a été finalisée en 2023 :

- 290 ont donné lieu à une saisine du service de l'ASE pour mise en place d'une mesure spécifique dont 170 pour une mesure judiciaire
- 150 ont donné lieu à la poursuite ou à la mise en place d'un accompagnement par la CAS/ESP
- 98 ne justifiaient d'aucune mesure.

876 enfants ont été accompagnés en 2023 par une mesure d'aide sociale à l'enfance dont la situation familiale continue d'être suivie par la CAS/ESP36

Autres grands axes d'intervention des CAS/ESP36 :

- 1 392 foyers suivis pour des problématiques liées au logement soit 2 243 entretiens
- 1 472 aides FSL ont été instruites et accordées
- 2 050 de foyers suivis pour des problématiques financières et liées à la gestion du budget soit 4 768 entretiens.

